



BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION au CLUB DES MARSEILLAISES

A envoyer à l'adresse mail suivante ou à donner à Charlie : contact@marseillaisedesfemmes.com - 06 80 02 70 55 accompagné des pièces justificatives

Début des entraînements : mardi 27 octobre 2020

Fin des entraînements : jeudi 17 juin 2021

Saison 2020 - 2021

NOM	
Prénom	
Date de Naissance	
Adresse	
Portable ou Téléphone	
Email	
Taille T-Shirt (S à XXL)	

Je m'inscris à l'une des 4 sessions :

SMUC	Le mardi de 18h30 à 19h30 – Running
SMUC	1 samedi par mois - 9h00 à 10h00 – Running (dates communiquées par Charlie en début de trimestre)
LUMINY ou PARC PASTRE	Le jeudi de 15h00 à 16h00 - Marche Nordique
LUMINY ou PARC PASTRE	1 samedi par mois – 9h00 à 10h00 – Marche Nordique (dates communiquées par Charlie en début de trimestre)

Tarif inscription au Club des Marseillaises :

- Adhérente du Club sans licence FFA.....100 € (tarif exceptionnel en raison de la reprise tardive des cours)**
1 session d'1h par semaine (hormis durant les vacances scolaires)
+ Inscription offerte à la course La Marseillaise des Femmes 2021 (à titre exclusivement personnel)
+ 2 tee-shirts offerts : 1 de La Marseillaise des Femmes 2021 + 1 spécial Club des Marseillaises
+ 1 carte de 4 cours au choix par mois, offerts par MASSILIA FIT
- Adhérente du Club avec licence FFA.....130 € (tarif exceptionnel en raison de la reprise tardive des cours)**
1 session d'1h par semaine (hormis durant les vacances scolaires)
+ Inscription offerte à la course La Marseillaise des Femmes 2021 (à titre exclusivement personnel)
+ 2 tee-shirts offerts : 1 de La Marseillaise des Femmes 2021 + 1 spécial Club des Marseillaises
+ 1 carte de 4 cours au choix par mois, offerts par MASSILIA FIT

Règlement adhésion au Club des Marseillaises :

Virement ou chèque à l'ordre du Club des Marseillaises :

CIC Marseille Gambetta

IBAN n° : FR76 1009 6180 6200 0655 1130 183

L'âge minimum requis pour l'inscription au Club des Marseillaises est de 18 ans.

Une licence FFA valide, ou un certificat médical avec la mention obligatoire « apte à la course à pied en compétition » ou « apte au sport en compétition » postérieur au 30 juin 2020 sont exigés.

Enadhérant, j'em'engage à 2 jours de participation bénévole aux actions de La Marseillaise des Femmes, dont le planning sera défini en cours de saison.

Date et Signature :